

COMMUNE DE SOLARO (20240)
AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE
ETUDE DE ME SYLVIE MICHELI NOTAIRE A PRUNELLI DI FIUMORBO (20243)
ZI Migliacciaru
Tel : 04.95.56.53.00 – Fax : 04.95.56.20.99

Date de l'acte : 16/12//2021

Suivant acte reçu par Me Sylvie MICHELI notaire à PRUNELLI DI FIUMORBO (20243) il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des article 2261 et 2272 du Code Civil, au profit de :

Mme Toussainte GUIDICELLI veuve de Mr Jean Jacques Honoré ANDREANI, demeurant à SOLARO (20240). Née à SOLARO le 25/09/1922 et y décédée le 24/04/ 2010.

Et de ses descendants.

Portant sur les biens suivants :

A SOLARO (HAUTE-CORSE) 20240 :

1-Une construction en ruine.

Cadastrée :

- S° E, n° 101, RONDINAJA, pour 88ca.

2-Une parcelle de terre en bien non délimité.

Cadastrée lieudit CAVA :

- S° E, n° 102, pour 1ha 81a 61ca (lot A0002) et pour 1ha 90a 81ca (lot A0003), à prendre sur une surface totale de 16ha 34a 56ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

« lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire »

« il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

POUR AVIS, Me MICHELI

Mail de l'étude : grimaldi.micheli@notaires.fr